

L'installation d'Honoré Daumier à Valmondois

On peut légitimement s'étonner qu'Honoré Daumier, né à Marseille, « monté à Paris » où il passa une grande partie de sa vie, se soit finalement fixé à Valmondois, village de quelques centaines d'habitants où il mourut et fut provisoirement inhumé. C'est que Daumier avait parmi ses amis Charles-François Daubigny et Adolphe-Victor Geoffroy-Dechaume. Or, Daubigny mis en nourrice à Valmondois, conserva pour ce village un goût qu'il communiqua à Geoffroy-Dechaume, lequel y acquit une maison en 1861. Daumier y était souvent invité. Mais il aimait Paris où il disposait d'un vivier de personnages et de scènes de la vie quotidienne bien fait pour alimenter son art. En 1865, un artisan-maçon, le père Gueudé, lui loua une maisonnette à Valmondois. Mais ce n'est qu'en 1874 que cette maison lui appartient.

Les conditions dans lesquelles Daumier est devenu propriétaire sont restées longtemps mal connues, de sorte qu'il n'est pas sans intérêt de les préciser, maintenant qu'elles sont élucidées.

Corot savait que son ami, dont la vue faiblissait, ce qui réduisait son activité artistique et donc ses revenus, avait du mal à payer son loyer et risquait l'expulsion. Il aurait décidé de lui offrir une maison, ainsi qu'il semble ressortir de la lettre suivante :

« **Mon cher camarade,**

J'avais à Valmondois, près de l'Isle-Adam, une maisonnette dont je ne

sais que faire. Il m'est venu à l'idée de te l'offrir et, comme j'ai trouvé l'idée bonne, je suis allé la faire enregistrer chez le notaire.

Ce n'est pas pour toi que je fais ça, c'est pour ennuyer ton propriétaire.

A toi,

Corot ».

Le ton est plein de tact. Visiblement, Corot veut éviter d'humilier son vieux camarade. Cette lettre eut longtemps valeur de preuve pour démontrer que Corot avait fait don d'une maison à Daumier. Elle est reproduite dans le Daumier peintre et lithographe de Raymond Escholier (H. Fleury éditeur, 1923). Selon une autre version, Daumier a acheté sa maison chez un notaire de l'Isle-Adam. Or on possède l'acte notarié qui porte la signature de Daumier. Cette version est donc seule crédible, puisque attestée par un acte authentique. Il reste admis que Corot aurait offert à Daumier une somme d'argent égale au prix de la maison. Si c'est exact, c'est néanmoins Corot qui aurait offert la maison à Daumier.

Marcel Mercier